

Commune de WINGEN SUR MODER

COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers

élus : 19

En fonction : 18

Présents : 11

SEANCE DU 19 DECEMBRE 2024

Le 19 décembre 2024 le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de M. Christian DORSCHNER, Maire.

Date de
Convocation :

12/12/2024

La Séance est
ouverte à :

19 h 30

Présents :

Mme DOERFLINGER Christine, M. CUNRATH Sylvain, Maires adjoints,
M. BARIDO Nicolas, Mme LEININGER Florence, Conseillers municipaux délégués,
Mme CRENNER Josiane, Mme DETTWILLER Séverine, Mme DURRENBERGER Sophie, M. JOAN
Sébastien, M. KLEIN Jean-Marie, Mme SCHMITT-MERX Dominique, Conseillers municipaux.

Absents Pouvoir :

Mme Simone HUNSINGER a donné Pouvoir à Mme Christine DOERFLINGER
M. Mathieu HOPP a donné Pouvoir à M. Sylvain CUNRATH
Mme Sylvie PFEIFER a donné Pouvoir à Mme Florence LEININGER
M. Pascal THOMAS a donné Pouvoir à M. Nicolas BARIDO
Mme Magdolna BRUNNER a donné Pouvoir à M. Christian DORSCHNER
Mme Catherine FRANCOIS a donné Pouvoir à Mme Séverine DETTWILLER.

Absents :

Mme BANZET Emma.

Secrétaire de Séance : M. Sébastien JOAN.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 3 octobre 2024
2. Versement d'une subvention à la MJC pour l'acquisition d'un afficheur de scores pour le gymnase
3. Constitution d'une servitude de passage de canalisations électriques souterraines au profit de la société Strasbourg Electricité Réseaux
4. Acquisition d'arceaux à vélos
5. Recensement de la Population 2025 : engagement et rémunération des Agents Recenseurs
6. Rapports annuels 2023 du Sivom sur le prix et la qualité de l'eau potable et de l'assainissement
7. Compte-rendu par le Maire des attributions exercées par délégation du Conseil Municipal
8. Divers

POINT 1**APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 OCTOBRE 2024**

Le Maire rappelle aux conseillers municipaux qu'il a été envoyé par mail.

Le Procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

POINT 2**VERSEMENT D'UNE SUBVENTION A LA MJC POUR L'ACQUISITION D'UN AFFICHEUR DE SCORES POUR LE GYMNASSE**

Le Maire rappelle aux conseillers municipaux que l'ancien afficheur de scores du gymnase avait rendu l'âme en décembre 2023.

La MJC, qui utilise ce matériel pour les matchs de handball, a pris en charge l'acquisition d'un nouveau tableau et a obtenu des subventions. Mais un solde de 2790.80 € est resté à leur charge.

Le maire propose que la commune participe à la dépense et propose de verser une subvention exceptionnelle à la MJC d'un montant de 2790.80 €.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

- de verser une subvention exceptionnelle de 2790,80 € à la MJC de Wingen Sur Moder.
Les crédits sont suffisants au Budget Principal 2024.

Adopté à l'unanimité.

POINT 3**CONSTITUTION D'UNE SERVITUDE DE PASSAGE DE CANALISATIONS ELECTRIQUES SOUTERRAINES AU PROFIT DE LA SOCIETE STRASBOURG ELECTRICITE RESEAUX**

Le maire informe que Strasbourg Electricité Réseaux a implanté une ligne électrique souterraine sur les parcelles cadastrées : section 3 n° 320/058 et 398/059, soit à l'endroit du pôle associatif et médical.

Le Conseil Municipal,

Conformément à la convention sous seing privé du 4 octobre 2024,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

- d'autoriser le maire à signer l'acte authentique de constitution de servitude sur les parcelles cadastrées : section 3 n° 320/058 et 398/059 et tout document y afférent.

Adopté à l'unanimité.

POINT 4**ACQUISITION D'ARCEAUX A VELOS**

Le maire rappelle que la communauté de communes a lancé un appel à candidature pour l'acquisition d'arceaux à vélos. Par ce dispositif, elle entend soutenir ses communes volontaires dans l'installation d'équipements de stationnement pour vélos. Elle achète les équipements et les met à disposition de la commune qui les installe.

Le maire demande au conseil municipal de l'autoriser à signer la convention de partenariat pour la mise en œuvre du dispositif 2024/2026 de soutien de la Communauté de Communes aux communes pour l'installation d'équipements de stationnement pour vélos et tout document y afférent.

Mme Séverine Dettwiller demande où ils seront installés.

Le maire répond qu'il reste à préciser les endroits exacts, mais ce sera près du gymnase, des écoles, du pôle associatif et médical.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

- d'autoriser le maire à signer la convention de partenariat pour la mise en œuvre du dispositif 2024/2026 de soutien de la Communauté de Communes aux communes pour l'installation d'équipements de stationnement pour vélos et tout document y afférent.

Adopté à l'unanimité.

POINT 5**RECENSEMENT DE LA POPULATION 2025 : ENGAGEMENT ET REMUNERATION DES AGENTS RECENSEURS**

Le maire informe que le prochain recensement de la population aura lieu du 16 janvier au 15 février 2025.

Il ajoute que la secrétaire de mairie, Cindy NOSAL, assurera la coordination des opérations avec l'INSEE. Il dit avoir contacté 3 personnes pour leur proposer la mission d'agents recenseurs.

Mme Séverine Dettwiller demande comment ont été choisis les trois agents.

La secrétaire de mairie répond que l'un est un ancien agent recenseur de 2019 qui a bien voulu reprendre du service ; les deux autres sont des personnes, souvent bénévoles à d'autres moments pour la commune, et sur qui on peut compter.

Mme Séverine Dettwiller pense que des gens au RSA ou dans le besoin auraient pu être pris.

M. Jean-Marie Klein, en connaissance de cause puisque son épouse a déjà été agent recenseur, précise que cette mission nécessite une activité intense et assidue sur une courte période et que la rémunération versée est dérisoire par rapport au temps nécessaire pour réaliser ce travail.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

- d'autoriser le maire à recruter Mme Dominique VUILLE, M. Jean-Michel DOERFLINGER et M. Gérard HIEBEL en qualité d'agents recenseurs

- de fixer leur rémunération ainsi :
 - 0,97 € par feuille de logement
 - 1,33 € par bulletin individuel.

Adopté à la Majorité (1 Abstention : Mme C. DOERFLINGER).

POINT 6

RAPPORTS ANNUELS 2023 DU SIVOM SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT

Le maire informe que le conseil municipal doit valider les rapports annuels 2023 sur la qualité de l'eau et de l'assainissement présentés par le SIVOM de la Haute Moder. Il rappelle que le résumé a été envoyé par mail.

Il donne la parole à M. Sylvain Cunrath, vice-président du Sivom, qui analyse le document et qui informe que les prix seront maintenus en 2025.

Mmes Christine Doerflinger et Sophie Durrenberger informent qu'il y a souvent un manque de pression au lotissement, et ce depuis des années, été comme hiver.

M. Sylvain Cunrath va se renseigner à ce sujet.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le rapport annuel sur l'eau et l'assainissement présenté par le SIVOM de la Haute Moder.

POINT 7

COMPTE-RENDU PAR LE MAIRE DES ATTRIBUTIONS EXERCEES PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal prend acte que :

- Le maire n'a pas préempté les biens suivants :
 - Maison 48 rue Principale
 - Maison 16A rue Belle Vue
 - Maison 38 rue du Rocher
 - Maisons 34 et 36 rue Principale.
- Mme Christine Doerflinger, en charge des affaires scolaires, informe avoir signé et autorisé 5 dérogations scolaires émanant de 5 familles de Rosteig. Trois refusent la classe unique et deux ont besoin de la cantine et du périscolaire.

M. Sylvain Cunrath informe que le conseil municipal de Rosteig a décidé de garder une classe unique et de fermer le périscolaire. Si le nombre d'élèves baisse à 14, alors il y aura une fermeture de classe.

Mme Séverine Dettwiller demande si les enfants de Puberg viendront à Wingen en bus. Le maire répond par oui.

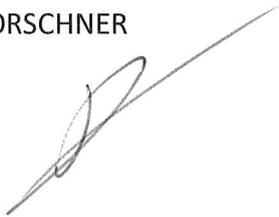
Mme Sylvie Pfeifer arrive en séance à 20h01.

- Le maire informe avoir eu un devis pour un candélabre solaire afin de régler le problème d'obscurité dans la rue du Bachfeld, avant d'arriver au cimetière. Une étude a été réalisée ; un dossier technique a été rédigé. Le prix s'élève à 2600 €.
Mme Dominique Schmitt-Merx demande si quelque chose est prévu au terrain de foot, où il y a les mêmes soucis de manque de luminosité. Le maire répond que si le mat dans la rue du Bachfeld donnera satisfaction, alors un autre pourra être installé devant le terrain de foot.
- Le maire informe que son confrère de Weinbourg a rédigé une lettre ouverte aux DNA car le journal ne publie plus toutes les informations envoyées par les correspondants locaux, surtout dans les petites communes.
Le journaliste présent dans la salle énumère les articles qui ne sont, effectivement, plus publiés. Il y a, entre autres, les comptes-rendus des sorties des clubs vosgiens, les brochantes, ...
- Le maire informe que la pose des fenêtres est en cours au chantier du Pôle associatif et médical. Il propose d'organiser une réunion au mois de janvier 2025 pour choisir le mobilier.
- Dans le dossier « désenclavement Laliq », le maire informe que diagnostic « faune et flore » est paru.
M. Sylvain Cunrath informe que le comité de pilotage aura lieu le 4 mars 2025.
- Le maire informe qu'une barrière a été mise en place dans la rue des Marcaires, entre les habitations n° 19 et 21, pour interdire le passage des piétons vers la rue du Cimetière.
- Le maire informe que le tag du mur derrière le city a été réalisé.
Mme Séverine Dettwiller précise qu'il n'est pas fini ; il reste des finitions à terminer.
- Le maire informe que le mur de la réserve de la bibliothèque, qui avait connu une dégradation en raison d'un dégât des eaux, a été remis en état.
M. Jean-Marie Klein transmet les remerciements des bénévoles de la bibliothèque.
- Le maire informe avoir réceptionné l'évaluation du Wingenerhof demandé au Domaine. Elle s'élève à 1 330 000 €.
- Le maire informe que l'inauguration des locaux du périscolaire aura lieu le samedi 17 mai 2025.
- Le maire informe de l'avancée des travaux dans la rue des Tisserands.
Mme Séverine Dettwiller, mandatée par Mme Catherine François, demande si les propriétés privées seront remises en état.
Le maire répond que oui.
- Le maire informe de la publication d'un concitoyen, habitant dans la rue d'Ingwiller, sur le réseau social Facebook qui souhaite que les arbres en face de sa propriété soient enlevés, car il est incommodé par les feuilles qui tombent et qu'il est le seul à ramasser.
Le maire informe que les arbres sont situés sur le domaine public ; le réseau routier de la CeA, qui gère les routes départementales, dit ne pas vouloir les enlever.
- Mme Christine Doerflinger dit ne pas avoir eu de réponse de la part du bailleur Opus concernant le problème des arbres dans la rue du Kirchberg. Elle dit qu'elle va refaire un autre courrier qui sera envoyé en recommandé avec accusé de réception et que si aucune suite ne sera donnée, le maire devra porter plainte.

- Mme Christine Doerflinger distribue, à l'ensemble du conseil municipal, le tract pour la commémoration du 80^{ème} anniversaire de la libération de Wingen.
Elle informe que les personnes intéressées par la projection du film du samedi soir doivent s'inscrire en mairie.
Les membres du conseil municipal sont sollicités pour la préparation de la salle, pour confectionner des gâteaux, pour aider au service le dimanche après-midi puis pour ranger.
- Mme Séverine Dettwiller demande si les conteneurs à verre et à vêtements, installés près du gymnase, vont être déplacés.
Le maire répond que non, il faut les laisser à proximité du gymnase et du centre socioculturel.
- M. Sébastien Joan informe que de nouveaux arbres ont été plantés.
Mme Séverine Dettwiller dit avoir constaté que la haie au gymnase pousse bien.

Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée à 20h40.

Le Maire,
Christian DORSCHNER



Le secrétaire de séance,
Sébastien JOAN

